



Délibération du Conseil Municipal

L'an deux mille seize et le dix huit octobre à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de POGGIO D'OLETTA, régulièrement convoqué s'est réuni, en son lieu habituel, sous la Présidence de son Maire, Monsieur Antoine VINCENTI.

Présents : LECCIA Jean Marie, POTENTINI Yves, GRAZI François, PAOLI Roxanne, CLEMENTI Antoine, DAVID Emmanuel, DE ZERBI Patrick, GHIRLANDA Eric, LECCIA Yves,

Absent: MATTEI Estelle,

Secrétaire de séance : GRAZI François,

3. Examen de la demande d'exonération de redevances communales de Monsieur Robert MINICONI

Le Maire expose à ses collègues que par courrier en date du 5 octobre courant, Monsieur Robert MINICONI, a adressé au Maire une demande d'exonération des redevances communales d'eau et d'assainissement eu égard à sa situation précaire.

Le Maire précise à ses collègues d'une part, que le Conseil Municipal du 5 avril 2014 a déjà décidé d'exonérer de redevances communales Monsieur Robert MINICONI au titre des années 2007 à 2012 inclus pour la somme globale de 1 382,90 € et que d'autre part, celui-ci est actuellement redevable des redevances communales au titre des années 2013, 2014 et 2015 pour une somme globale de 812,65 €.

Ceci étant exposé, le Maire communique à ses collègues le courrier reçu de Monsieur Robert MINICONI dans lequel celui-ci fait état de ses difficultés à assumer le paiement des redevances eu égard à ses faibles revenus.

En conséquence, après discussion,

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance de la demande de Monsieur Robert MINICONI,

CONSIDERANT le faible niveau de revenus dont dispose Monsieur Robert MINICONI pour vivre et assumer ses autres dépenses obligatoires,

DECIDE d'exonérer exceptionnellement Monsieur Robert MINICONI de redevances communales pour les années 2013, 2014 et 2015, pour la somme globale de 812,65 €,

DIT que la présente décision donnera lieu à une décision modificative qui sera présentée au prochain Conseil Municipal devant se réunir au mois de novembre prochain,

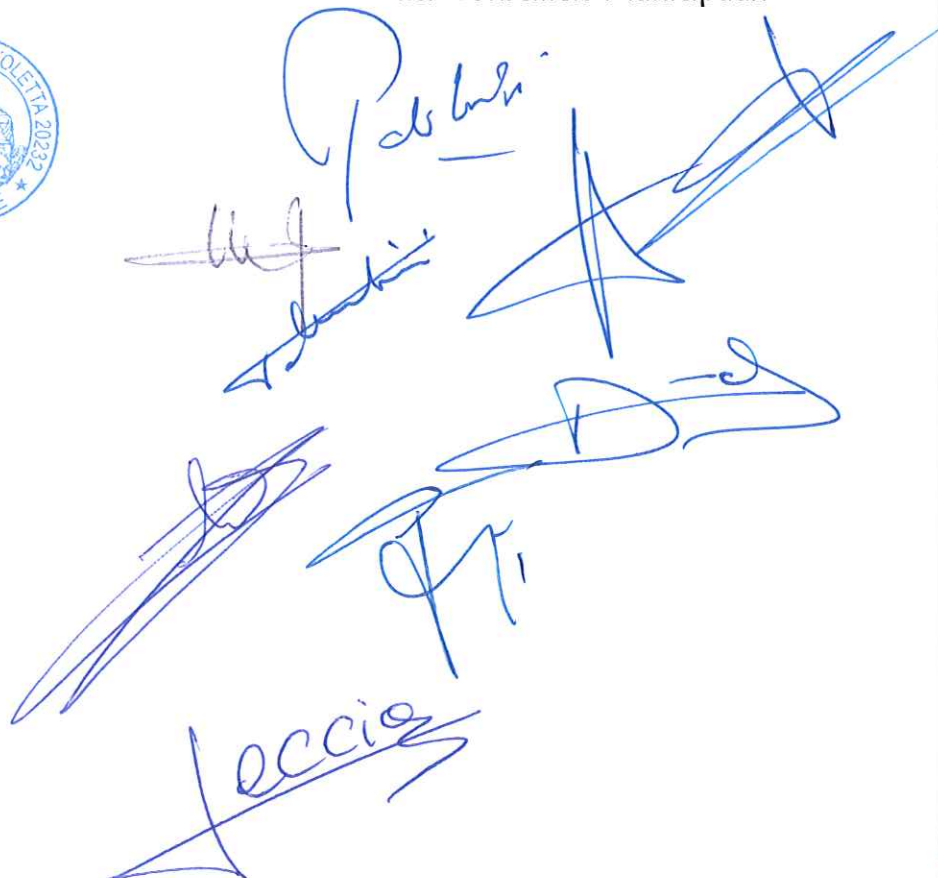
DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire afin de notifier la présente décision tant à Monsieur Robert MINICONI qu'à Monsieur le Trésorier de Saint-Florent,

Résultat du vote: VOTANTS: 10 - EXPRIMES: 10 - POUR: 10 - CONTRE: 0 - RESOLUTION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Le Maire



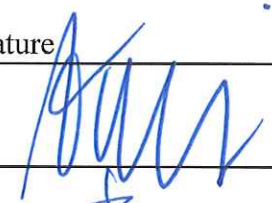




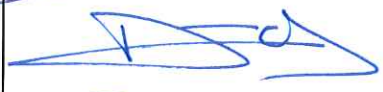
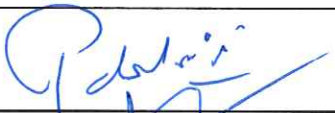
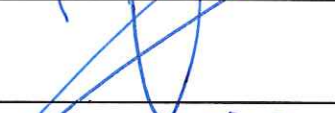


Les Conseillers Municipaux



Handwritten signatures of the Municipal Council members in blue ink. The signatures are scattered across the right side of the page. One signature at the bottom is clearly legible as 'Leccia'.

Département de la Haute-Corse
Commune de Poggio d'Oletta

Réunion du 18 octobre 2016

NOM Prénoms	Fonction	Signature
VINCENTI Antoine	Maire	
LECCIA Jean Marie	1er adjoint	
POTENTINI Yves	2ème adjoint	
GRAZI François	3ème adjoint	
CLEMENTI Antoine	Conseiller municipal	
DAVID Emmanuel	Conseiller Municipal	
DE ZERBI Patrick	Conseiller municipal	
GHIRLANDA Eric	Conseiller municipal	
LECCIA Yves	Conseiller municipal	
MATTEI Estelle	Conseiller municipal	
PAOLI Roxanne	Conseiller municipal	